

## Conseil d'établissement du 9 Février 2009 Compte Rendu

M. le Proviseur ouvre la séance à 17h45.

### MEMBRES PRESENTS

#### 1. Membres de droit ou désignés

M. Pascal PANTHENE, Proviseur

M. Stéphane LE TORTOREC, Proviseur Adjoint

M. Daniel PETIT, Intendant

M. Christian SKICA, Directeur Cycle 1-2

M. Philippe ESNAULT, Directeur Cycle 3

M. Stéphane BOURNAUD, CPE

#### 2. Membres élus

##### *Enseignants*

Mme. Laurence CARRIL

Mme. Véronique PLESSIX

Mme. Brigitte RONDIA

M. Guy RAU

Mme Michelle DARRIEU

Mme. Michèle DERUE

##### *Personnel de secrétariat et de service*

Mme Véronique ERENBERK

##### *Représentants des parents d'élèves*

Mme Muriel LAFOREST-RIEU

Mme Sylvie PENNAMEN

Mme Isabelle GARANG-BOULEGUE

Mme Pascale HATON

Mme. Jane RAINOT

Mme Helle SOUM

##### *Elèves*

M. Nicolas DAVILA, élève T. L

M. Victor FREBAULT TS1

#### 3. Membres siégeant à titre consultatif

Mme BOURRUT LACOUTURE, Consul Général de France

M. Jean Jacques RATEAU, Délégué A.F.E.

Mme Anne MONSEU-DUCARME, Déléguée A.F.E

L'avant-projet du Conseil d'Etablissement sera relu par Mme Plessix (enseignante) et Mme Pennamen (UPE)

Secrétaire de séance : Mme Nelly Marty (secrétaire du Proviseur).

M. le Proviseur accueille deux élèves de l'Ecole Européenne ayant participé aux journées européennes des délégués : M. Félix MONTAG et M. Leonardo PAOLI

### Il rappelle l'ORDRE DU JOUR :

#### Ordre du jour

##### 1 / Questions administratives et financières.

- Approbation du compte-rendu du 24 Novembre
- Compte financier 2008 (cf. Pièce jointe : présentation du compte financier 2008)
- Mode de réinscription.
- Projet de construction.

##### 2/ Questions pédagogiques et vie scolaire.

- Calendrier Scolaire 2009-2010 (cf. pièce jointe : rapport de la commission)
- Structure 2009-2010.
- Voyages scolaires.

##### 3/ Questions diverses

- Circulation autour du lycée.

## A) Questions administratives et financières

- Le compte-rendu du CE du 24 Novembre est approuvé.
  
- **Compte financier**

M. Petit présente le Compte financier 2008 en rappelant que ce dernier est à la fois un outil de synthèse et de contrôle. En effet, après avoir été examiné par l'AEFE, le compte financier est déposé à la Cour des Comptes qui, après décision sur les soldes des comptes, donne quitus à l'Agent comptable. Celui-ci peut être redevable sur ses propres deniers dans le cas d'une mise en débit.

Ce document présente deux éléments importants : la présentation des charges et des produits.

### I. Développement des charges – Le fonctionnement

1. Constat : Effectifs d'élèves stabilisés à la rentrée 08-09. Travaux de sécurité (parking intérieur), et de rénovation (demi-pension, Bât primaire et maternelle). Location renouvelée de préfabriqués.
  
2. Augmentation de 15% des dépenses de fonctionnement et d'investissement (11M€) Recettes de 13M€ (frais de scolarité). Effort sur les dépenses de pédagogie (informatique) : +400 000€ soit 180€/élève. Coût d'une journée : 61000€
  
3. Prix du fioul en baisse. Dépenses de chauffage stables. Baisse des primes d'assurances à garantie égale (-30%)
  
4. Stabilité des dépenses de Postes et Télécommunication.
  
5. Changement du fonctionnement de la Formation continue 08-09: chaque établissement de la zone gère ses propres personnels.
  
6. Les charges salariales s'élèvent à 7.517.000€ avec l'exonération des personnels résidents accordée par l'AEFE (1M€). Cette exonération tombera en fin d'année civile 2009. Actuellement le Lycée compte 118 résidents (coût : 44000€ résident) et +/- 120 recrutés locaux (certains avec des temps partiels). Le coût des résidents s'élèvent à 5,5M€ dont 2M€ en théorie à la charge du Lycée français Jean Monnet. Prévision dans 2 ou 3 ans : charge supplémentaire pour le lycée pour les résidents avec le « lissage » du taux de participation qui tendra vers 60% (0% et 42% actuellement).
  
7. Augmentation de 11,6% de la masse salariale, (les salaires représentant 70% du Budget) due à l'ancienneté et à la rémunération des recrutés locaux (hausse des salaires en Belgique). Indemnités forfaitaires pour les allocations chômage.
  
8. Bourses scolaires en augmentation. Prise en charge en totalité des frais de scolarité des Terminales pour l'année complète, des 1ères pour la période septembre à décembre.

Total du montant net des charges : 8 977 819, 55€

#### Les services spéciaux

1. La Formation Continue au niveau de la Zone du Nord Ouest : prise en charge à ce chapitre des frais inhérents aux interventions des formateurs et à la tenue des séminaires principalement.
2. 1987 élèves sont concernés par le service restauration (1717 élèves sont inscrits au service demi-pension, 268 en repas-tartine) soit 87% des effectifs globaux. Constat : le nombre d'inscriptions au repas tartines diminue au profit du restaurant scolaire. 180 000 repas sont servis. Prix moyen du repas : 6,44€  
Prix demandé aux familles : 5,93€(secondaire) 5,34€(primaire).  
Hausse du prix du repas de 8% au 1<sup>er</sup> septembre 2008 (Prix unitaire facturé par Scolarest).Le reliquat du service spécial restauration restant acquis à ce service, des travaux de rénovation seront financés dans l'avenir grâce à ces fonds disponibles au titre des investissements (500.000€).
3. Augmentation des voyages scolaires en nombre et en valeur.  
Création de l'ASBL Transports Scolaires au 1<sup>er</sup> septembre 2009. Pas de reconduction du service en 2009

Totaux généraux des dépenses : 12 054 485.83€

#### II- Développement des produits

1. Les frais de scolarité : hausse de + 8,74%, conséquence directe de la variation des tarifs applicables au 01.09.2008. Les droits de 1<sup>ère</sup> inscription sont passés de 180€ à 500€ à la même date (cf. décision antérieure du Conseil d'établissement). Les autres produits comptabilisent les recettes nées des frais liés aux fournitures scolaires, à la piscine et aux activités payantes du mercredi matin mises en place en Maternelle, à l'occasion de la réduction de l'horaire hebdomadaire (27h à 24h par semaine). Les produits financiers sont en augmentation sensible, conséquence du volume de la trésorerie figurant sur le compte courant.
2. 3 services spéciaux dégagent des résultats positifs : Centre d'examens (droits d'examens), Service d'hébergement (frais demi-pension), résultats qui restent acquis aux services.

Totaux généraux des recettes : 13 067 418,33€

3. **En conclusion, M. Petit souligne le fait que le résultat, cette année encore, reste positif. Mais des charges nouvelles et conséquentes s'annoncent dès 2009 malgré les nouvelles hausses des tarifs prévus à la rentrée (versement de 6% des frais scolaires à l'AEFE, charges des amortissements toujours plus conséquentes) et reconduction des fonds d'investissement. Elles s'aggraveront dès 2010 avec la mise en place du « lissage » du taux de participation à la rémunération des résidents pour tendre vers 60% ( 0% ou 42% actuellement) et la disparition de l'exonération d'1M€ par an, à un moment où les charges nouvelles liées à l'investissement immobilier seront très conséquentes et de nature à obérer notre capacité d'autofinancement. Il conviendra de rester vigilant dans ce contexte économique délicat.**

*La présidente de l'UPE, Mme Laforest-Rieu exprime à nouveau l'inquiétude grandissante des parents d'élèves. Le paiement des salaires des résidents dans deux ou trois ans par le lycée s'ajoute à une succession d'augmentation de frais de scolarité. En effet, le 3<sup>ème</sup> volet de l'augmentation prévue (6%) ainsi que l'augmentation de 5%, conséquence de la remontée AEFÉ, reviendra à une hausse de 11% en prévision pour 2009-2010.*

*Elle demande que l'AEFE entende leur requête et trouve un terrain d'entente.*

*Mme Laforest-Rieu conclue en précisant que le constat des parents d'élèves est un avis non politisé.*

M. Panthène remercie M. Petit et son équipe pour l'élaboration du compte financier et sa présentation.

### - Mode de réinscription

Devant la demande grandissante d'inscriptions scolaires (600 demandes au 1/02/09) et pour éviter de refuser des places en juin aux nouveaux parents ayant fait leur demande d'entrée en janvier (le lycée n'ayant pas toujours les chiffres exacts des réinscriptions de ses élèves) M. le Proviseur propose à l'assemblée du CE de réfléchir sur une proposition d'engagement des parents.

Elle consisterait à payer une avance (à déterminer) sur les frais de scolarité du 1<sup>er</sup> trimestre pour concrétiser la réinscription en septembre dès le mois de mars/avril.

Cet accord de principe sera mis à l'ordre du jour du prochain CE.

### - Projet de construction

Le projet immobilier du lycée a été adopté par l'AEFE.

- Réalisation d'un 2<sup>ème</sup> gymnase
- Construction d'une médiathèque à l'emplacement du bâtiment administratif financée par la Fondation.
- Construction du bâtiment administratif
- Travaux BAT. A et C (câblage, sanitaires, espaces)

Les réalisations devraient être financées par cofinancement AEFÉ/Lycée français.

Par ailleurs, pour répondre à la demande accrue des inscriptions scolaires, une extension du Lycée français Jean Monnet est à l'étude sur la commune d'Ixelles dans les locaux de l'Athénée Rabelais (1 rue Jules Bouillon), qui abrite aujourd'hui une école supérieure d'art.

- Le feu vert devrait être donné par la Communauté française de Belgique qui a proposé un bail « en état ». Des travaux sont encore à réaliser. Le coût fait actuellement l'objet d'une étude par un bureau spécialisé, avant la recherche d'un financement.
- 5 divisions de primaire pourraient y être installées (130 élèves) jusqu'en 2013. Prévision de 500 ou 600 élèves à terme. L'ouverture prévue en septembre 2010 pour la 1<sup>ère</sup> tranche.
- Réflexions sur les divisions proposées.

## B) Questions pédagogiques et Vie scolaire

- Le calendrier scolaire 2009-2010 est approuvé sous réserve de l'accord de l'AEFE.

Rentrée des classes : 2 septembre 2009

Vacances de Toussaint : du vendredi 27 octobre après les cours au lundi 9 novembre 2009

Vacances de Noël : du vendredi 18 décembre 2009 après les cours au lundi 4 janvier 2010

Vacances d'hiver : du vendredi 12 février après les cours au lundi 1<sup>er</sup> mars 2010

Vacances de pâques : du vendredi 9 avril après les cours au lundi 26 avril 2010

Congés isolés : 11 novembre, 5 avril, 13 et 14 mai, 24 mai.

Vacances d'été : 30 juin 2010 après les cours.

- **Structure 2009-2010**

Niveau	Maternelles	Primaire
Structure	Pas de changement Dispositif bilingue	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CP : Pas de changement- 2 classes bilingues à parité horaire et 3 classes à horaire renforcé</li> <li>• CE1 : Montée dispositif à parité horaire (2 classes) et renforcé (3 classes) 3h en Langues+3h DNL</li> <li>• CE2-CM1-CM2 : Dispositif renforcé en langues (3h langue+1hDNL)</li> </ul>
Poste à pourvoir	Transformation 1 poste Recruté local francophone en recruté local anglophone Les 2 postes ZIL (enseignants remplaçants) seront occupés par 2 postes résidents.	

Niveau	Collège et Lycée
Structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6<sup>ème</sup> : Système Bi langue A/All- A/Nerl-A/Esp + 1h DNL</li> <li>• 5<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup> : DNL Art Dramatique en Ang /All - Histoire-Géo Ang /All- Sciences Physiques en Anglais</li> <li>• 2de : DNL Maths en Anglais. GCSE : épreuve de Maths. Germanophones : DNL en all +GSCE</li> <li>• 1<sup>ère</sup> : DNL Maths- All de Complément en 1èreES et 1èreL</li> <li>• Terminales : DNL Histoire-Géo All</li> </ul>
Postes à pourvoir	1 poste de résident en espagnol Demandes de postes à temps partiel- Poste susceptible d'être vacant en Lettres

**L'introduction du chinois :**

- en 6<sup>ème</sup> a été annulé. Après une enquête en CM2, peu de demande.
  - en 2de est reporté : attente de la réforme des lycées en 2010.
  - En 4<sup>ème</sup> est reporté : doit-on maintenir 3 langues en 4<sup>ème</sup> ? Incidences sur le budget.
- L'association des parents d'élèves réaffirme sa volonté :
    1. d'introduire le chinois
    2. d'attendre les réformes de la classe de 2de par l'Education Nationale.
    3. demande la 3<sup>ème</sup> langue en classe de 4<sup>ème</sup>
  - Les élèves ne sont pas favorables à l'introduction d'une troisième langue en 4<sup>ème</sup>.
  - Les professeurs soulèvent le problème de chevauchement entre l'Aide Individualisé et la DNL en seconde. M. Le Tortorec explique que l'on pourrait envisager l'an prochain des périodes de 6 à 7 semaines pour les DNL avec possibilité de retour des élèves d'AI dans le dispositif après chaque petites vacances. Le proviseur souhaite que l'on garde l'alignement AI/DNL en seconde dans l'attente des textes sur le « nouveau lycée ».
  - Mme Carril fait remarquer que le dispositif proposé par M. Le Tortorec entraîne un début des cours d'AI qu'après les vacances d'automne. M. Panthène pense que sur la première période les professeurs peuvent prendre en charge les élèves signalés par les professeurs de l'année précédente.

Vote Structure Pédagogique 2009-2010		
Pour : 21	Contre : 0	Abstentions : 0

- **Voyages scolaires**

DATE	LIEU	PROFESSEUR	CLASSE	PRIX	VOTE
28 et 29 Avril 2009	Caen/ les plages du débarquement	M. Chatel	1.S1+1.ES2	100€	Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0
8 au 15 Mai 2009	Turquie : Gestion de l'eau. Histoire	M. Chatel	2.4+2.3	540€	Pour : 5 Contre : 0 Abstentions : 16
Dates à préciser en Mai	Athènes : Histoire	M. Chevutschi	2.5+2.6	600€	Pour : 5 Contre : 5 Abstentions : 11

**C) Gestion du personnel ( néant)**

**D) Questions diverses**

- Circulation autour du Lycée. Mécontentement général à la suite de la mise en place d'un sens interdit rue Papenkasteel. Conséquences : 3 lignes de bus détournées. Retards entre 5 et 15 minutes. Réunions avec la Commune d'Uccle et les riverains ( Mobilyce). Mme Monseu-Ducarme demande à l'UPE d'envoyer un courrier officiel à l'échevin de la mobilité de la commune d'Uccle. Proposition d'un sens unique dans l'autre sens.
- Entretien des locaux-. M. Rau s'interroge sur les contrats de travail des personnels d'entretien dépendant des entreprises de nettoyage. M. Petit vérifiera auprès des sociétés.
- Contrat d'accident de travail du personnel : M. Rau souhaite consulter le contrat et sa couverture. Le document est à sa disposition..
- Stages en entreprise. Modèles de convention suivant le pays hôte. Questions à débattre au prochain CE.
- Proposition des élèves d'un abri extérieur côté Verrewinkel (8x3m à 4950€). Attente de la finalisation des travaux du lycée. Faisabilité à étudier.

Le Provisoire déclare que l'ordre du jour est épuisé et clôt la séance à 22h20.

*Le Président*

*Le Secrétaire de séance*

